

[RESTITUTION]

## ENTREPRENDRE EN COLLECTIF

Intervenants

Réjane Sourisseau, Responsable Etudes, formations et publications – Opale

Mathieu Barrois, PDG - SCIC Ôkhra, PTCE Matières et couleurs du Luberon

Sarah Devos, Chargée de mission communication, événementiel et formation – PRIMI

Ségolène Trévinial-Degiovani, Directrice de projets - Black Euphoria

Julie Lallement, Archéomed

Peggy Capdevielle, Déléguée régionale communication, URSCOP Paca-Corse

Modérateur

David Heckel, Directeur - CRESS Paca

### Quels sont les freins, les clés de réussite d'une coopération entre acteurs du secteur culturel ?

Pour faire face à la baisse des financements publics, les structures culturelles doivent trouver des alternatives notamment celle du partage des ressources via la coopération. Il existe plusieurs formes de coopération. Quatre axes structurants sont ici retenus

- Le partage d'emploi avec les groupements d'employeurs
- L'identification des spécificités et enjeux de l'entreprise collective
- L'entrée territoriale (comment coopérer à plusieurs sur un territoire)
- Et enfin la question de l'accompagnement de ces démarches collectives

### LE GROUPEMENT D'EMPLOYEUR

Opale (Centre de Ressources Culture pour les Dispositifs Locaux d'Accompagnement)

> <http://www.opale.asso.fr/article426.html>

Créée en 1988, l'association Opale intervient auprès des porteurs de projets artistiques et culturels, notamment les associations, ainsi que des acteurs qui les accompagnent : État, collectivités locales, réseaux, fédérations...

Le Groupement d'Employeurs (GE) a été créé par une loi de 1985. C'est un levier pour la qualité de l'emploi et la professionnalisation, car il permet, en partie, de répondre à la problématique des difficultés pour les petites structures de recruter de l'emploi de qualité et en CDI. Le Groupement est l'employeur, le salarié dispose d'un contrat de travail unique, quel que soit le nombre de structures pour lesquelles il est amené à travailler. Il peut donc permettre aux structures culturelles de bénéficier des compétences d'une personne qualifiée et d'avoir une situation d'emploi plus stable pour la personne embauchée.

## LE POLE TERRITORIAL DE COOPERATION ECONOMIQUE (PTCE)

Ôkhra > <http://okhra.com/>

Les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) sont constitués par un ensemble d'acteurs de terrain qui s'associent autour d'un projet économique commun pour favoriser le développement territorial local.

Association créée en 1994 devenue une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC\*) en 2005, Ôkhra travaille sur la conservation des ocres et des couleurs dans le territoire du Roussillon. L'enjeu de ce cette société coopérative (qui va dans le même sens que le GE) est de travailler dans un **écosystème autour d'une ressource du territoire** : ici la couleur, dans la démarche de produire de la valeur sociale et de l'économie. Elle rassemble salariés, artistes, artisans, industriels, scientifiques, bénévoles et collectivités territoriales au sein d'une gouvernance partagée.

L'enjeu de ce PTCE, qui est une démarche et non un label, est de relocaliser une production afin de créer des emplois. Ôkhra rassemble aujourd'hui 270 coopérateurs. Mais, tout comme le GE, un projet de coopération n'est pas sans contraintes, car comme toute démarche de coopération, il faut veiller aux enjeux collectifs et non aux enjeux individuels.

## LE CLUSTER

Primi > <http://www.primi.pro/fr>

PRIMI (Pôle Transmédia Méditerranée) est un réseau qui rassemble plusieurs organismes et entreprises relevant des **industries culturelles et numériques** en région PACA. L'enjeu est de créer du lien entre **l'économie et la culture**, entre les territoires et les régions, entre les institutions, entre les secteurs d'activités, entre la recherche, l'innovation et l'entreprise. Grâce à PRIMMI est née une coopération de filière entre Black Euphoria et Bachibouzouk, deux sociétés de production audiovisuelle, qui ont fait de leurs différences en termes de modèle économique une force pour innover : de cette coopération est notamment né Le Cube en 2017, dispositif qui transforme l'expérience VR (Virtual Reality) en une expérience collective et qui permet une immersion à 360° dans un espace défini. La coopération a été source de créativité et a permis et de faire face aux questions de logistique et d'ingénierie.

## L'ENTREPRISE COOPERATIVE (SCOP et SCIC)

Les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) et SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) sont des sociétés qui s'appuient sur la volonté de faire porter le projet par les salariés, qui sont alors des co-entrepreneurs, dans une démarche démocratique de gouvernance et de répartition des bénéfices - Ex de SCOP : la Friche Belle de Mai, créée en 2007 à Marseille.

Les SCOP et les SCIC sont des outils pertinents pour rassembler des projets culturels autour des porteurs de projet, des financeurs et d'autres bénéficiaires.

## LA COOPERATIVE D'ACTIVITES D'ENTREPRENEURS (CAE)

Une CAE est un regroupement économique et solidaire de plusieurs entrepreneurs sous forme de SCOP ou de SCIC. Il s'agit donc d'un entrepreneuriat collectif qui permet aux entrepreneurs salariés de bénéficier d'un soutien pour réaliser leur projet - obtention d'un cadre juridique existant, gestion administrative, accompagnement sur mesure.